



**SURDIFICHE**  
**N° 8**

# LA LANGUE DES SIGNES

## **PRATIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES**

La langue des signes française (LSF) est une langue visuelle qui permet aux sourds de communiquer. Contrairement à des légendes répandues, elle n'a pas été inventée par l'abbé de l'Épée (les langues des signes existent depuis toujours) et il n'y a pas de langue des signes universelle (chaque pays à sa propre langue des signes). Il ne s'agit pas de mime ou de code visuel mais d'une véritable langue avec une grammaire, une syntaxe et un vocabulaire.

La communication utilise les mains, bien sûr, mais aussi les expressions du visage, le mouvement des bras et des mains, l'orientation du corps et du regard. Entre personnes sourdes qui la maîtrisent bien, c'est un moyen idéal de communication, riche, rapide, sans effort, aussi agréable et efficace que la parole.

L'inconvénient majeur de la LSF est qu'elle est une langue minoritaire en France, très peu de gens la pratiquent. Les sourds qui ne maîtrisent que la langue des signes doivent avoir recours à un interprète (il en existe en LSF comme pour n'importe quelle langue étrangère) mais se pose alors la question de sa rémunération. C'est pourquoi les personnes sourdes doivent également maîtriser l'écrit et la lecture labiale pour pouvoir s'insérer socialement, exercer un métier...

## **APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES**

Comme il s'agit d'une vraie langue, elle demande un apprentissage relativement long et, surtout, une pratique régulière. L'enseignement de la langue des signes aux enfants sourds (et donc, aussi à leurs parents qui sont à 95 % des entendants) fait toujours

**2-AS**  
**Association pour**  
**l'Accessibilité**  
**du cadre de vie aux**  
**personnes Sourdes,**  
**devenues sourdes**  
**ou malentendantes**  
**12, rue d'Auffargis**  
**78690 Les Essarts-le-Roi**  
**www.2-As.org**  
**Fax 01 30 41 55 17**



**Exemple de dialogue en LSF : l'enfant à gauche raconte une histoire où il est question d'un canard qui se prend pour un coq...  
L'autre enfant répond : « Tu dis des bêtises »**

l'objet de vifs débats pédagogiques, idéologiques, voire politiques. Nous ne trancherons pas ce débat, vieux de plusieurs siècles, mais d'après l'expérience des universitaires nés sourds ou devenus-sourds jeunes, nous pouvons affirmer que :

- dans notre société, l'autonomie d'un adulte sourd dépend de sa capacité à lire et à écrire et, même si sa voix n'est pas parfaite, il est important que le sourd sache bien lire sur les lèvres.

- L'étude et la maîtrise de la langue des signes donne une compétence linguistique à l'enfant et un moyen de communiquer dès les premiers mois de sa vie. Or, tous les pédiatres affirment (et toutes les mères savent intuitivement) qu'un enfant a besoin d'une vraie langue pour son développement intellectuel. Si l'enfant est sourd, la LSF est la première langue accessible.

C'est pourquoi, de plus en plus, il est préconisé une éducation « bilingue »

(langue des signes et français) qui n'est encore que très peu pratiquée en France. Il serait très souhaitable que les différentes méthodes d'éducation soient appréciées objectivement et que l'on admette qu'il n'y a pas une seule, mais plusieurs solutions pour l'éducation d'un enfant sourd ou malentendant. Le choix d'une méthode d'éducation appartient aux parents et à eux seuls.

### **FAUT APPRENDRE LA LSF QUAND ON DEVIENT SOURD ?**

Pour les devenus-sourds à l'âge adulte qui savent déjà lire, écrire et parler, la langue des signes n'est guère utile, car il faudrait que tout l'entourage (familial, amical, professionnel...) l'apprenne pour communiquer lui. Il faudrait aussi, en particulier dans la vie professionnelle, rémunérer un interprète en permanence. C'est irréaliste.

Pour le devenu-sourd ou malentendant, l'important est de rétablir la

communication par l'apprentissage de la lecture labiale et la mise en œuvre d'aides techniques. Par la suite, ceux qui le désirent peuvent apprendre la LSF et y trouver profit, notamment en pratiquant le français signé (mélange de français et de vocabulaire de langue des signes qui facilite la communication).

### **OÙ L'APPRENDRE ?**

Pour des parents d'enfants sourds ou pour un usage personnel, le plus simple est de s'adresser aux associations locales.

Pour un usage professionnel, il est préférable de s'adresser à des associations agréées pour la formation continue. Les plus connues sont l'IVT (International Visual Théâtre), l'EFLSF (École française de langue des signes) et l'ALSF (Académie de la LSF). Ces centres sont parisiens. Les cours peuvent être du soir ou en stages hebdomadaires. Six à huit semaines de stages, environ 30 à 35



**Cours de LSF : le professeur indique la configuration de la main pour la lettre « F »**

(Dessins : Yves Lapalu, extraits de « Léo, l'enfant sourd ». Éditions du Fox).

heures de cours par semaine, constituent un minimum de formation. Les lieux et dates des stages sont régulièrement publiés dans le bulletin de l'UNISDA : IDDA-Infos (Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif - Information Documentation sur la Déficiences Auditives. [www.iddanet.net](http://www.iddanet.net)).

### **DEVENIR INTERPRÈTE EN LSF**

C'est un métier passionnant, mais il est encore assez difficile d'en vivre car le financement de l'interprétation suscite de nombreuses difficultés. Il existe une association (l'AFILS, Association française des interprètes en langue des signes), des établissements spécialisés dans la formation d'interprètes comme SERAC (Sourds



### **AVIS D'EXPERT**

Chaque pays (au moins parmi les pays développés) à sa propre langue des signes. Même la Belgique et la Suisse francophone ont des signes différents de la langue des signes française.

Cependant, les signeurs de différents parviennent rapidement à se comprendre au moins de façon élémentaire, ce qui est impossible avec des langues orales.

Cela s'explique par le caractère fortement iconographique des langues des signes. Ainsi, par exemple, le signe miroir est le même en LSF et dans la langue des signes des indiens des plaines d'Amérique du Nord !

Entendants Recherche Action Communication) et des formations universitaire (comme, par exemple, à l'université de Lille).

### **LA CULTURE SOURDE**

Le fait de pratiquer une langue différente est un trait culturel fort. Tout comme il existe des langues et des cultures régionales (Bretonne, Basque, Corse...), il existe aussi une culture sourde. Son aspect le plus connu est le théâtre en langue des signes d'où est issue la célèbre actrice Emmanuelle Laborit. Il existe aussi un savoir-vivre, un humour, des traditions... typiquement « sourds ». Souvent méconnue mais très riche et de plus en plus étudiée, la culture sourde fait partie du patrimoine culturel français.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### UN DICTIONNAIRE

« La langue des signes »

Tome 1 : Histoire et grammaire

Tomes 2 et 3 : Dictionnaire

bilingue LSF-Français.

IVT Éditions ([www.ivt.fr](http://www.ivt.fr))

### ADRESSES

AFILS (interprètes)

254, rue Saint-Jacques

75005 Paris

Liste d'interprètes en LSF :

[www.2-as.org](http://www.2-as.org)

ALSF (école de LSF)

21, rue Rollin

75005 Paris

EFLSF

121, rue de l'Ouest

75014 Paris

<http://eflsignes.fr>

IVT (école de LSF)

7, cité Chaptal

75009 Paris

[www.ivt.fr](http://www.ivt.fr)

SERAC (école d'interprètes)

62-64, rue de Rome

75008 Paris

[www.ifrance.com/serac/](http://www.ifrance.com/serac/)

UNISDA (stages de LSF)

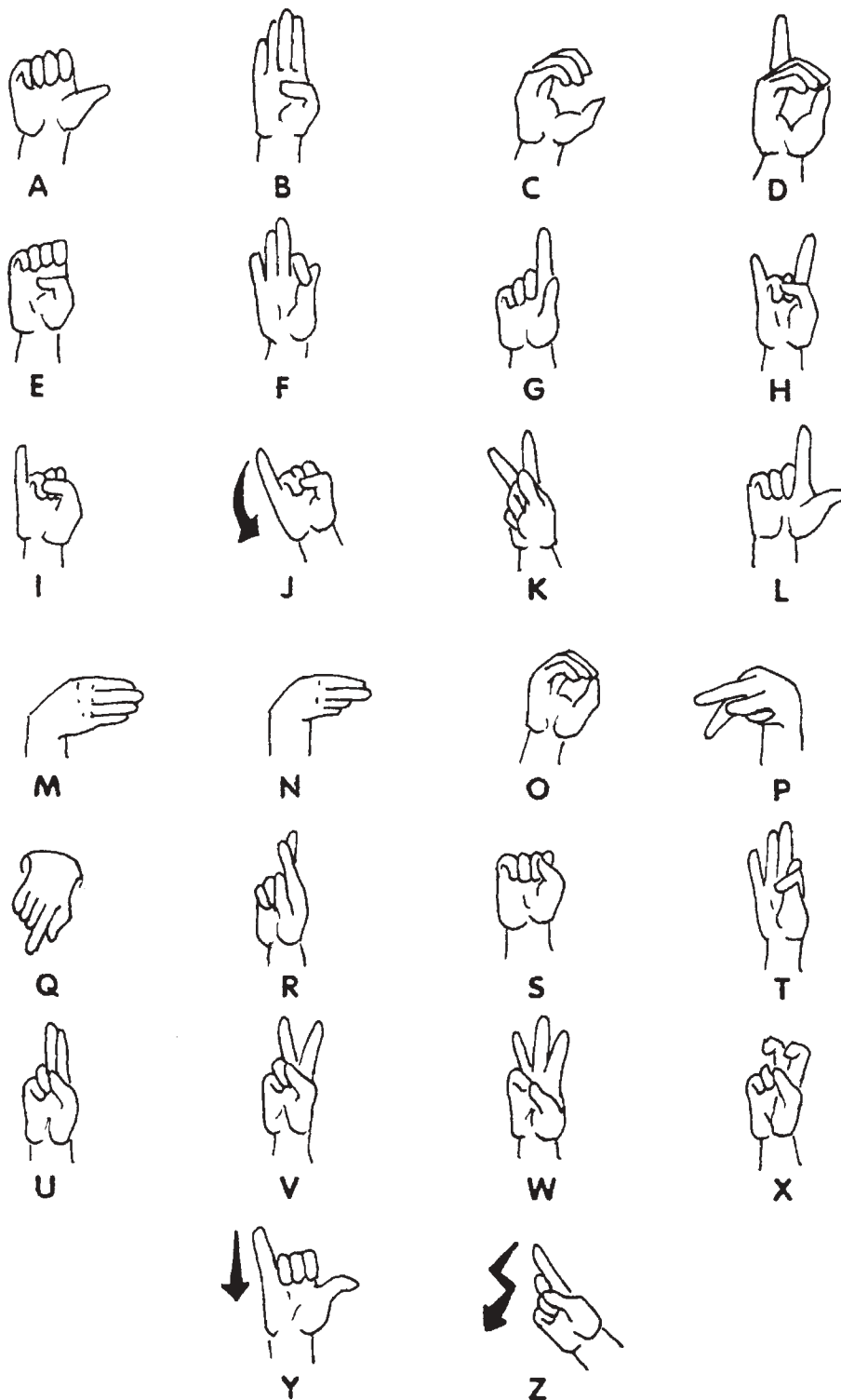
245, rue Saint-Jacques

75005 Paris

[www.iddanet.net](http://www.iddanet.net)

## LA DACTYLOGOLOGIE

C'est l'alphabet manuel des sourds. à chaque configuration de la main correspond une lettre. Il existe une dactylogologie par pays y compris en langues arabe et chinoise ! Voici un exemple de dactylogologie française.



Dessin : danielle Tixier